



février 2015 — n° 02/12

Infos rapides

Tableau de bord du commerce extérieur de décembre 2014

En 2014, l'excédent agroalimentaire français s'élève à 9,2 milliards d'euros

En 2014, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 9,2 milliards d'euros, en baisse de 2 milliards d'euros par rapport à 2013. À l'exception de juillet et octobre 2014, l'excédent diminue, sur un an, depuis mai 2013.

L'excédent en produits agricoles bruts diminue de 1,5 milliard d'euros. La valeur des exportations diminue par rapport à 2013, à cause notamment de la baisse des prix des céréales et des pommes de terre.

L'excédent en produits transformés diminue de 500 millions d'euros. L'embargo russe a pesé sur les échanges de produits agroalimentaires européens. De plus, les exportations de viandes ont souffert de la fermeture, pour raison sanitaire, des exportations de viandes porcines vers la Russie et de l'arrêt des aides aux poulets grand export vers le Moyen-orient.

Sommaire

Principales tendances du commerce extérieur	page 2
Baisse importante de l'excédent agroalimentaire français en 2014	
Produits agricoles bruts	page 3
Baisse des cours des céréales et des pommes de terre en 2014	
Produits agricoles transformés	page 4
En 2014, baisse des ventes sur la plupart des produits, sauf pour les produits laitiers	

Sources et définitions page 5

Pour en savoir plus page 5

Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants : baisse importante de l'excédent agroalimentaire français en 2014

L'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 9,2 milliards d'euros en 2014, et baisse de 2 milliards d'euros par rapport à 2013. A l'exception de juillet et octobre, en 2014, l'excédent a été chaque mois inférieur à celui du même mois de 2013.

Avec les pays tiers, l'excédent (5,2 milliards d'euros) diminue de 777 millions d'euros par rapport à 2013. Les exportations diminuent de 642 millions d'euros (- 3,1 %), tandis que les importations augmentent de 135 millions d'euros (+ 0,9 %). Les exportations diminuent de 184 millions d'euros vers l'Arabie saoudite (- 26 %), du fait des faibles quantités achetées d'orge, ainsi que de viandes de volailles. Les ventes vers la Russie baissent de 175 millions d'euros (- 23 %) : l'embargo russe sur les produits agroalimentaires de l'UE en août 2014, ainsi que celui sur la viande porcine début 2014 ont pesé sur les échanges. Les exportations vers la Tunisie diminuent de 114 millions d'euros, sous l'effet de la baisse des ventes de céréales. La valeur des exportations vers la Syrie, qui s'élevait à 125

millions d'euros en 2013, n'est plus que de 21 millions d'euros. Les exportations vers l'Egypte augmentent de 161 millions d'euros, grâce aux ventes de blé tendre.

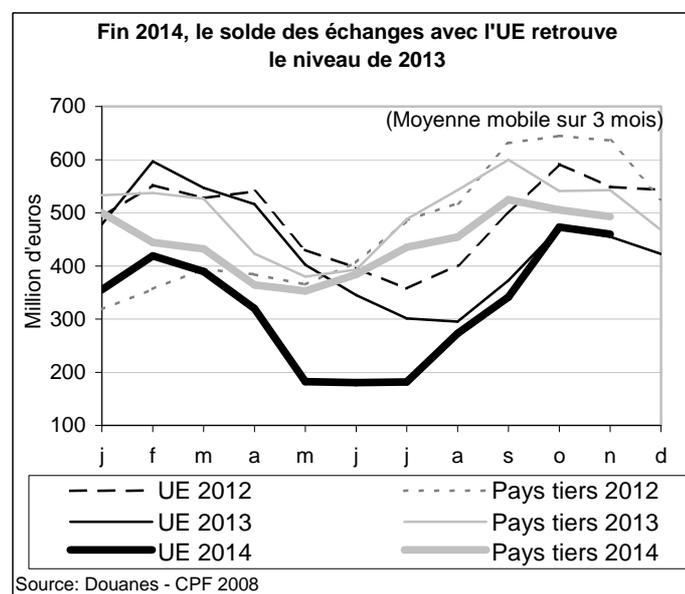
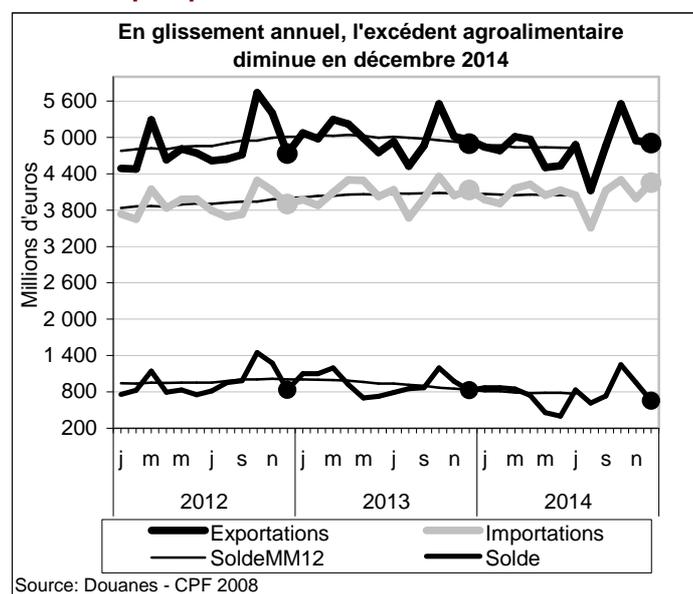
Avec l'Union européenne, l'excédent (4 milliards d'euros) diminue de 1,2 milliards d'euros par rapport à 2013. Les exportations diminuent de 1,6 milliard d'euros, (- 4,1 %) et les importations de 361 millions d'euros. Fortement dégradées sur les huit premiers mois de 2014, les exportations vers l'UE ont ensuite retrouvé des niveaux comparables à 2013. Les ventes diminuent vers l'ensemble des principaux clients européens de la France. Vers le Royaume-Uni, les exportations diminuent de 383 millions d'euros (- 7 %), du fait de la baisse des ventes de céréales, de pommes de terre et de vins. Les ventes vers la Belgique diminuent de 352 millions d'euros et celles vers l'Allemagne de 297 millions d'euros, à cause de la baisse des quantités vendues de céréales et des prix. Les ventes vers l'Italie baissent de 222 millions d'euros : outre les céréales, les ventes de viandes diminuent aussi.

Les indicateurs

Produits CPF2	millions d'euros											
	Décembre						Cumuls 12 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
UE												
Produits bruts	606	633	852	845	246	212	6 522	6 243	11 362	10 073	4 840	3 831
Produits transformés	2 271	2 278	2 284	2 338	13	60	27 514	27 432	27 919	27 603	405	171
AGROALIMENTAIRE	2 877	2 911	3 136	3 183	260	272	34 036	33 675	39 281	37 676	5 245	4 002
Pays tiers												
Produits bruts	503	524	488	400	-15	-124	5 646	5 674	5 053	4 595	-593	-1 079
Produits transformés	750	815	1 331	1 319	581	504	9 204	9 311	15 805	15 621	6 601	6 310
AGROALIMENTAIRE	1 253	1 339	1 819	1 720	566	380	14 850	14 985	20 858	20 216	6 008	5 231
Monde												
Produits bruts	1 109	1 157	1 340	1 245	231	88	12 168	11 916	16 415	14 669	4 247	2 752
Produits transformés	3 020	3 093	3 615	3 657	594	564	36 718	36 743	43 724	43 224	7 006	6 480
AGROALIMENTAIRE	4 130	4 250	4 955	4 902	825	652	48 886	48 660	60 139	57 892	11 253	9 233

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles bruts

Les faits marquants : baisse des cours des céréales et des pommes de terre en 2014

L'excédent des échanges en **produits agricoles bruts** s'élève à 2,8 milliards d'euros en 2014, et diminue de 1,5 milliard d'euros par rapport à 2013. Cette baisse s'est concentrée sur la période de janvier à mai, qui explique 81 % de la baisse totale de l'excédent.

Les **exportations** (14,7 milliards d'euros) diminuent de 1,7 milliard d'euros (- 11 %) par rapport à 2013. Les exportations de céréales diminuent de 1,4 milliard d'euros (- 17 %). La baisse des cours des céréales a pesé sur la valeur des exportations tout au long de l'année. Les quantités exportées de blé tendre augmentent de 5 % par rapport à 2013, grâce aux envois vers l'Egypte et le Maroc. Cette hausse s'étale sur l'ensemble de l'année. En revanche, les quantités vendues d'orge (- 21 %), de maïs (- 7 %) et de blé dur (- 8 %) baissent. Elles se redressent néanmoins au dernier trimestre 2014 avec la nouvelle campagne cé-

réalière. Les exportations de pomme de terre diminuent de 183 millions d'euros (- 32 %) : si les quantités vendues sont stables, les prix ont chuté de 31 % du fait de la forte production française et européenne. Les exportations de colza baissent de 61 millions d'euros et celles de tournesol de 41 millions d'euros. Les prix diminuent, de 14 % pour le colza et de 16 % pour le tournesol, alors que les quantités vendues croissent (respectivement + 4 % et + 5 %)

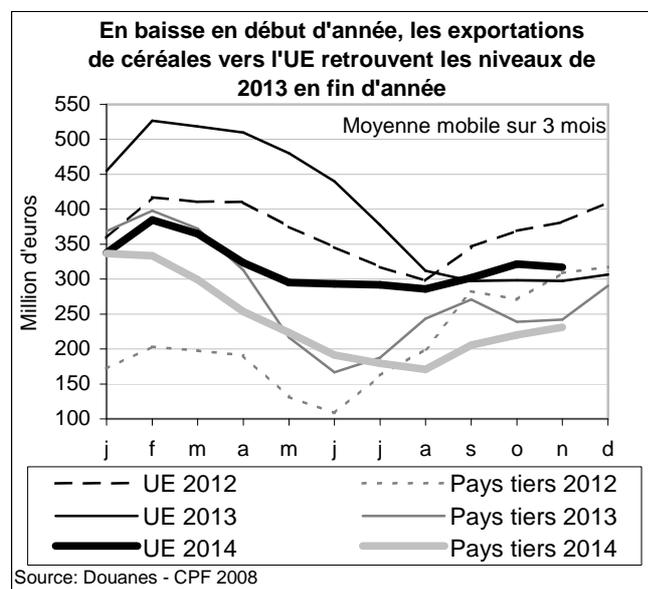
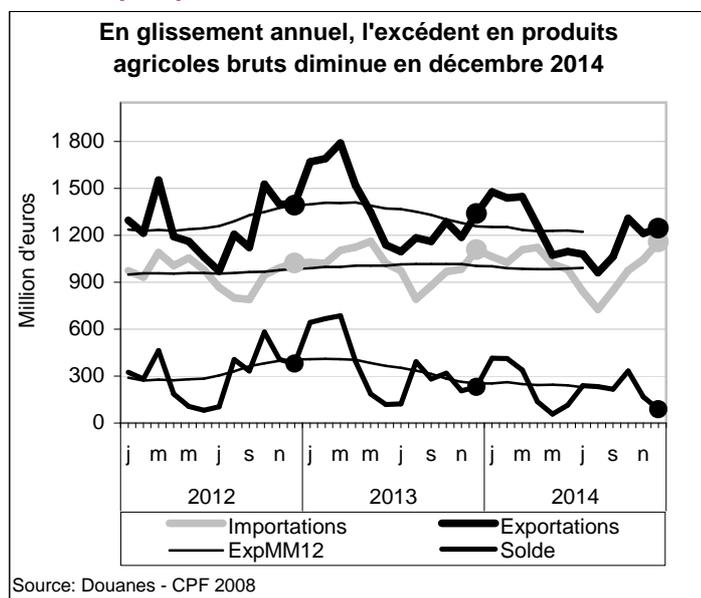
Les **importations** (12 milliards d'euros) diminuent de 251 millions d'euros par rapport à 2013. Les achats de pommes diminuent de 104 millions d'euros, principalement sous l'effet de la baisse des quantités achetées (- 41 %), mais aussi des prix (- 19 %). Les achats de légumes diminuent de 94 millions d'euros. Ceux d'oléagineux baissent de 103 millions d'euros, sous l'effet de la baisse des prix et des quantités importées.

Les indicateurs

Produits CPF4	Décembre						Cumuls 12 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
PRODUITS BRUTS	1 109	1 157	1 340	1 245	231	88	12 168	11 916	16 415	14 669	4 247	2 752
Agriculture et élevage	930	970	1 253	1 149	323	179	10 530	10 267	15 513	13 738	4 983	3 471
Céréales, légum., oléagi.	138	148	646	598	508	450	1 741	1 722	9 379	7 810	7 638	6 088
Céréales n. c. riz	39	46	568	499	530	454	395	482	8 147	6 724	7 752	6 242
Oléoprotéagineux	99	102	77	98	-22	-4	1 339	1 236	1 228	1 081	-110	-155
Légumes, fleurs, plantes	277	255	245	203	-32	-51	2 849	2 775	2 299	2 058	-551	-718
Légumes	206	196	225	180	19	-16	2 267	2 173	2 041	1 783	-226	-390
Prod. cult. permanentes	465	510	171	162	-294	-348	5 390	5 216	1 755	1 806	-3 635	-3 410
Fruits	309	341	142	135	-167	-206	3 384	3 248	1 398	1 460	-1 986	-1 788
Café, cacao, thé	65	76	3	6	-62	-71	813	873	31	41	-782	-832
Animaux vifs, œufs, miel	51	58	192	186	141	128	550	553	2 080	2 065	1 530	1 511
Bovins	5	5	111	107	106	103	74	57	1 273	1 237	1 199	1 180
Produits sylvicoles	19	19	30	34	11	15	226	246	383	407	156	161
Pêche et aquaculture	160	167	57	62	-102	-105	1 411	1 403	519	523	-892	-880

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles transformés

Les faits marquants : en 2014, baisse des ventes sur la plupart des produits, sauf pour les produits laitiers

L'excédent des échanges en produits transformés atteint 6,5 milliards d'euros en 2014, en baisse de 526 millions d'euros par rapport à 2013.

Les **exportations** diminuent de 500 millions d'euros par rapport à 2013 (- 1,1 %). Les exportations de viandes diminuent de 302 millions d'euros (- 6 %). Les viandes bovines, porcines et de volailles sont concernées. Les quantités vendues de viandes porcines et de volailles baissent, sous l'effet de l'embargo russe pour le porc et de l'arrêt des aides à l'exportation aux poulets grand export. Les ventes de vins et spiritueux di-

minuent, vers l'Asie et la Russie pour les spiritueux et le Royaume-Uni pour le vin. En revanche, les ventes de produits laitiers augmentent de 409 millions d'euros, grâce à la hausse des quantités vendues de poudre et de beurre vers l'Algérie, l'Indonésie et l'UE.

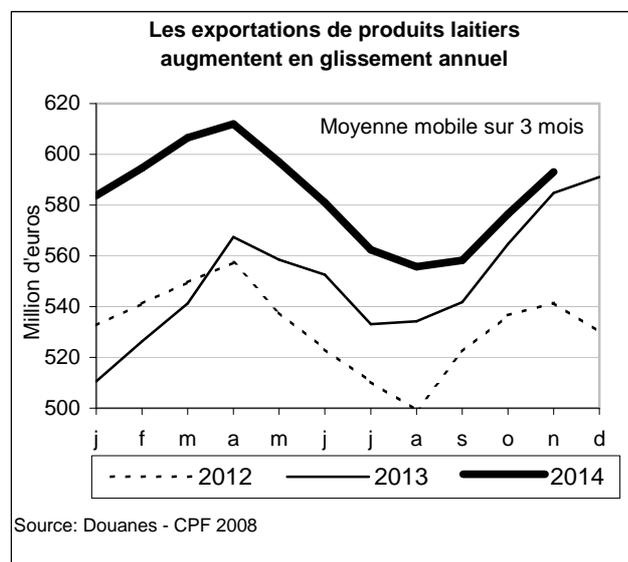
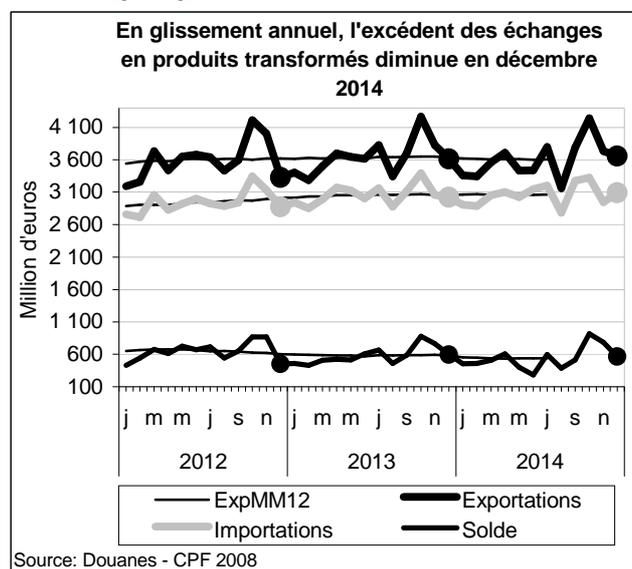
Les **importations** restent stables par rapport à 2013. Les achats d'huiles baissent de 303 millions d'euros, sous l'effet de la baisse des prix et des quantités achetées. Les achats de chocolats et confiseries croissent de 224 millions d'euros sous l'effet de la hausse des prix. Les achats de produits laitiers augmentent aussi.

Les indicateurs

Produits CPF4	million d'euros											
	Décembre						Cumuls 12 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	
IAA, TABACS	3 020	3 093	3 615	3 657	594	564	36 718	36 743	43 724	43 224	7 006	6 480
Viandes, prod. de l'abattage	478	463	439	433	-39	-29	5 726	5 650	4 844	4 542	-882	-1 108
<i>Viande bovine</i>	113	108	85	85	-28	-23	1 412	1 311	977	894	-436	-417
<i>Viande porcine</i>	76	72	82	67	6	-5	943	934	939	840	-5	-93
<i>Volaille</i>	86	75	106	115	21	40	956	954	1 060	971	104	17
Prod. préparés de la pêche	305	345	138	80	-168	-265	3 556	3 565	849	765	-2 706	-2 800
Prod. à base de fruits & lég.	345	374	165	168	-180	-206	4 272	4 354	1 975	2 011	-2 297	-2 343
Huiles, tourteaux, corps gras	332	271	99	88	-233	-183	3 702	3 400	1 235	1 108	-2 467	-2 292
<i>Tourteaux</i>	165	131	13	17	-152	-114	1 673	1 651	194	174	-1 479	-1 477
Produits laitiers, glaces	266	269	588	605	322	336	3 368	3 528	6 612	7 021	3 244	3 493
<i>Fromages</i>	101	102	294	299	193	197	1 250	1 344	3 014	3 042	1 763	1 698
Produits des céréales	123	127	198	199	75	71	1 573	1 554	2 832	2 675	1 259	1 121
Biscuits, pâtisseries, pâtes	161	172	131	140	-30	-32	2 001	2 002	1 606	1 609	-394	-393
Autres produits alimentaires	555	618	616	634	61	16	6 852	7 220	7 640	7 697	788	477
<i>Sucre</i>	22	31	99	107	77	76	337	324	1 242	1 090	905	766
<i>Chocolat, confiserie</i>	186	219	138	149	-49	-70	2 374	2 599	1 925	2 001	-449	-598
Aliments pour animaux	66	71	157	168	92	97	825	811	1 922	2 034	1 097	1 223
Boissons	234	243	1 048	1 121	814	878	3 039	3 025	13 747	13 465	10 708	10 440
<i>Vins, champagne</i>	48	50	633	691	585	641	656	627	7 832	7 729	7 176	7 103
<i>Eaux de vie, alcools</i>	78	82	246	250	168	168	1 058	1 089	3 667	3 485	2 609	2 396
Tabacs	156	140	36	22	-120	-119	1 806	1 634	463	296	-1 343	-1 338

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans en effet, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er janvier 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de janvier 2007.

Ceci peut également entraîner de légers écarts entre les données de 2008 publiées en 2008 selon l'ancienne nomenclature, et celles de l'année 2008 publiées en 2009 dans la nouvelle nomenclature.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1^{er} janvier 2011, il a été porté à 460 000 euros, ce qui peut affecter en partie les variations des flux d'échanges.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 27

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

MM3 : moyenne mobile sur trois mois.

MM12 : moyenne mobile sur douze mois.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex
Tél : 01.49.55.85.85 – site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédacteur : Guillaume Wemelbeke
Composition : SSP
Dépôt légal : à parution

© Agreste 2015

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)